Louis Dépraz du Lieu, marchand de fromages et de vacherins – fin XIXe

On découvre notre homme pour la première fois dans le Dictionnaire du Canton de Vaud de 1888, sous commune du Lieu :

Louis Dépraz. Fromages et vacherins.

On le retrouve dans l'Almanach annuaire de 1895, sous Le Lieu :

Dépraz Louis. Commerce de fromages. Café.

Notre personnage est donc un polyvalent qui mêle allègrement diverses professions, dont la principale pourrait bien être encore l'agriculture et l'élevage.

On retrouve le même dans les impositions de la commune du Lieu, liste s.d. située entre 1881 et 1884[1] :

Dépraz Louis, aubergiste, Lieu. Bâtiments : 11 700.- Fonds : 19 953.- Impôt sur les immeubles avec défalcation : 5.95.

Louis Dépraz se retrouve ainsi propriétaire excellemment doté, avec un vaste domaine à sa disposition.

Dans une précédente liste du même type[2], peut-être postérieure, on ne trouve aucun Louis Dépraz, par contre un Charles Louis Dépraz crédité d'une fortune de 72 943.- et ayant à payer un impôt de 19.60. Ce pourrait bien être le même homme, mais nous nous étonnons tout de même de la différence des chiffres. Quoiqu'il en soit, dans un cas comme dans un autre, Louis Dépraz reste parmi ses concitoyens portant le même patronyme le plus gros propriétaire.

Cela se retrouve dans le cadastre de 1875.

Disons tout d'abord que la famille est nombreuse. Ainsi Jean Samuel Dépraz, père de Charles Louis, a pour fils : Edouard Henri, Isaac Samuel, Charles Louis, Auguste François, Paul Frédéric, Jules Emile, Eugène François, soit sept garçons. Des filles éventuelles, on n'en parle pas !

Lors de l'établissement du cadastre de 1875, seul un bois situé aux Prés Pourris reste en indivision, peut-être pour que chacun des frères puisse s'y approvisionner en bois de chauffage, encore que sa surface ne permette guère ce genre de raisonnement, puisqu'il n'a qu'une surface de 1575 m2 !

Charles Louis Dépraz a non seulement une maison avec Logement, grange et écurie, mais il possède aussi une boulangerie et forge. Ces bâtiments à déterminer éventuellement sur les vieilles photos du Lieu.

Riche d'autant de biens, il se pourrait que Charles Louis Dépraz, en plus, amodie quelque montagne sur nos hauteurs.

C'est le cas, si Louis et Charles Louis ne font qu'un.

Ainsi Louis Dépraz loue les Ordons, la Tépaz et Combenoire de 1880 à 1882.

La Tépaz Grand de 1885 à 1888.

L'amodiation de ces différentes montagnes amène naturellement une fabrication de fromages et éventuellement de vacherins à l'automne. C'est là,

---

[1] ACL, QA…

[2] ACL, QA 1884

une fois de plus, qu'un amodiateur prend goût au commerce de ces deux types de fromages pour finalement ne plus s'en tenir qu'à celui-ci et abandonner l'amodiation. Ainsi Louis Dépraz ne louera désormais plus de montagne, tout au moins pas propriétés de la commune du Lieu.

On le retrouve plutôt en commerçant et en cafetier.

On ne possède aucun papier commercial en rapport avec son entreprise.

Dépraz Charles Louis, agriculteur, né le 18 mars 1837, fils de Jean Samuel Dépraz et de Rose Marianne née Allamand, époux de Adèle Olympe née Piguet, décède le 6 mars 1922, à cinq heures trente minutes.

Nous n'en saurons pas plus sur lui.

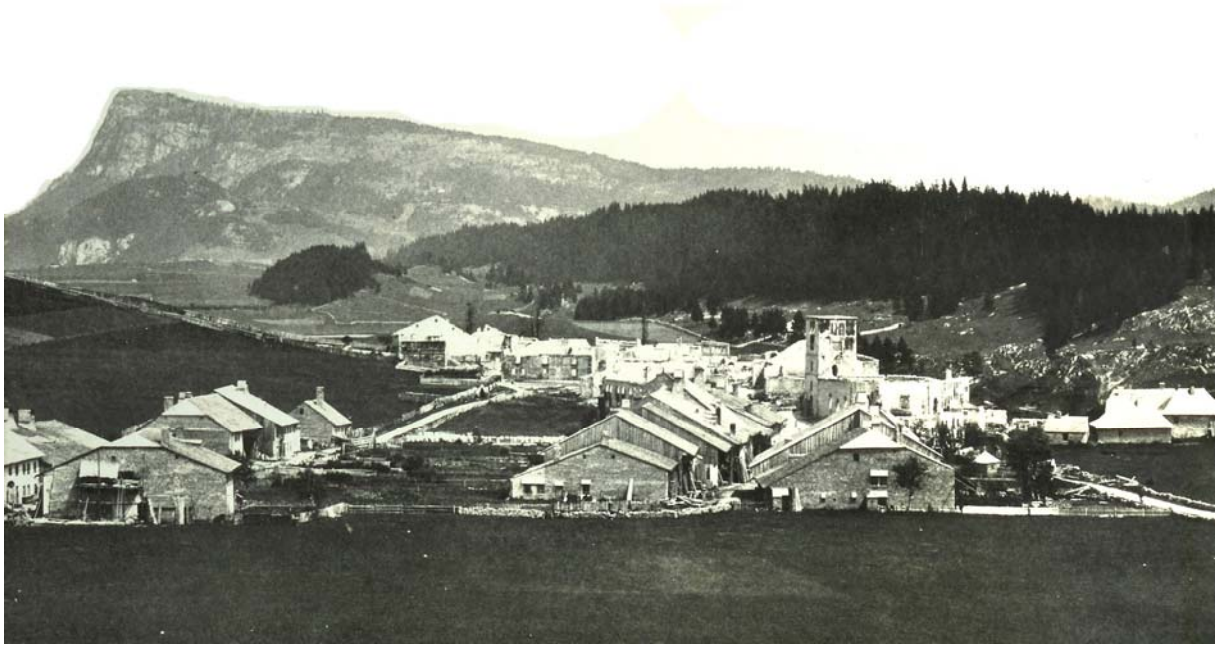

Le Lieu juste après l'incendie de 1858. Charles Louis ou Louis Dépraz n'a alors que 21 ans. Nul doute qu'il ait été des pompiers qui ont tenté d'enrayer le sinistre. La forge, selon le cadastre de 1814, se trouverait ici à gauche du four – toujours en place en 2012 – que l'on reconnaît aisément à droite avec son grand toit, deuxième bâtiment depuis la droite. Le bâtiment de l'extrême droite, no 113 du cadastre de 1814 appartient alors à la femme de Pierre Moyse feu Jean Pierre Guignard Piaget. La maison dont le toit est visible à l'arrière, dite le Coin, est, quand à elle, no 116 du cadastre de 1814, propriété de Philippe Bridel Pasteur. Elle deviendra l'Hôpital de la commune. Magnifique bâtisse au départ, elle finira pourtant sous la pioche des démolisseurs au milieu des années cinquante. En parlant de boulangerie, il est possible qu'il s'agisse du four dont aurait été alors propriétaire le même Charles Louis Dépraz.